

Bulletin des Amis

de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 SION 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

LE MAÇONNISME (suite 8)

CHAPITRE XXXVIII

LA RÉCONCILIATION DE L'ÉGLISE ET DU SIECLE

Les mots, les sophismes séduisent les foules. L'Eglise subira-t-elle, elle aussi, la séduction ? Des tentatives furent faites en ce sens. Elles n'échappèrent point à la clairvoyance du cardinal Régnier. Dans la lettre à son clergé sur le concile œcuménique du Vatican I, il disait: "Le catholicisme libéral travaille à faire sortir l'Eglise de ses voies traditionnelles et séculaires, pour la faire entrer dans celles où s'est engagée la société moderne et dont Dieu seul connaît l'issue."

Les catholiques libéraux s'appellent aujourd'hui américanistes. Mgr Keane, dans le *Catholic World*, revue des Paulistes, disait, en mars 1898, au sujet de la *Vie du P. Hecker* : "La synthèse du progrès et du catholicisme le plus pur, synthèse dont l'américanisme fournit un exemple, est reconnue de plus en plus comme possible et désirable." Sous ce titre : *L'Eglise et le Siècle*, M. Felix Klein, et M. Charbonnel avant son apostasie , réunirent les discours prononcés par Mgr Ireland à Paris et en Amérique. Après les avoir lus, M. Paul Bourget déclarait avoir compris "combien le christianisme est conciliable avec tout le monde moderne..." .

La lettre du Pape au cardinal Gibbons vint contrarier ces espérances et cet enthousiasme. Elle condamnait cette proposition : "Pour ramener plus facilement à la vérité catholique les dissidents, il faut que l'Eglise s'adapte davantage à la civilisation d'un monde parvenu à l'âge d'homme et que, se relâchant de son ancienne rigueur, elle se montre conciliante à l'égard des aspirations et des exigences des peuples modernes." C'était, sous une nouvelle forme, la dernière des propositions que le *Syllabus* a condamnées : "Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne."

Au lendemain de la publication de cette Encyclique, le 24

mars 1899, le *Temps*, l'un des organes du protestantisme, vint dire aux américanistes de ne point renoncer cependant à leur projet : Ceux qui, dans le clergé comme chez les laïques, cherchent un renouveau, une action sociale plus profonde, une entente plus cordiale avec la société moderne, n'ont aucune raison de se décourager." M. Raoul Allier, dans le *Siècle* 12 mars 1899, s'était montré plus franc. Examinant le champ de bataille que l'Encyclique voulait déblayer, il dit : "Les vaincus, ce sont les hommes qui pouvaient avoir leurs étroitures, mais qui rêvaient un commencement de réconciliation entre leur foi religieuse et leur amour de la liberté. Les vainqueurs, ce sont les plus farouches apologistes du vieux fanatisme, ce sont les inspirateurs et les rédacteurs de ces feuilles qui voudraient nous ramener au temps des guerres de religion." **Ramener les guerres de religion n'est dans la pensée de personne parmi les catholiques**, et il n'y en eût jamais eu si les dissidents ne les avaient déclarées. Il s'agit uniquement de maintenir la vérité et son règne; et pour cela il faut l'affirmer dans son intégrité. Aussi la *Civiltà cattolica* disait trois jours plus tard : "Celui qui louvoie, celui qui tâtonne, celui qui s'adapte au siècle et transige, celui-là peut se donner à lui-même le nom qu'il voudra, **mais devant Dieu et devant l'Eglise, il est un rebelle et un traître.**" Rebelle, parce qu'il veut aller à l'encontre des directions séculaires de l'Eglise; traître, parce qu'il fait le jeu des ennemis de l'Eglise. Aussi, l'un des organes les plus influents du protestantisme aux Etats-Unis, *The Independent*, de New-York, manifestait-il sa joie en voyant les efforts faits par certains catholiques pour amener l'Eglise à se rapprocher du siècle: "Les protestants croient que l'Eglise catholique est en voie de changer pour s'améliorer (dans leur sens); *ils croient qu'elle doit continuer de changer, et ils s'en réjouissent.*" Ces espérances, ces joies de l'adversaire montrent combien était mal inspiré le directeur de la *Quinzaine*, lorsque, à cette époque-là même, il se donnait pour tâche d'enseigner au "jeune clergé" à entrer en contact avec "l'âme moderne".

(à suivre)

Mgr DELASSUS "Le problème de l'heure présente"

DOCUMENTATION VATICANE

Extrait de l'“Analyse Critique de l'Osservatore Romano, 1990”, de M. l'Abbé G. Tam.

CHAP. 6 OST-POLITIK.

OSSERVATORE ROMANO 17.10.90

**Pour le prix Nobel de la paix à Gorbatchev.
Le Pape:**

Son Excellence,
Monsieur Mikhail Sergeyevich Gorbatchev
Président de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.
Moscou

Alors que vous est décerné le Prix Nobel de la Paix 1990, je tiens à vous adresser mes cordiales **félicitations**, m'associant à tous ceux qui saluent vos efforts en vue d'une meilleure collaboration internationale, où la confiance et la sécurité permettent à l'humanité de regarder l'avenir avec plus de sérénité. Confiant à Dieu, Seigneur de l'histoire, les aspirations de nos contemporains vers plus de justice et de paix, je vous renouvelle l'expression de ma très haute considération **et mes meilleures vœux pour votre mission.**

Joannes Paulus PP. II
Du Vatican, le 16 octobre 1990.

Osservatore Romano 26.08.90

Le Pape sur la voie polonaise

“Dans le dépassement des divisions la Pologne joue un rôle, on peut dire pionnier et, surtout, pour ce qui concerne l'Europe laissée par Yalta à l'est du rideau de fer...”

Solidarnosc est devenue la voie polonaise de l'éloignement du totalitarisme marxiste. Son nom est la preuve du dépassement du principe de la lutte des classes.”

Osservatore Romano 16.05.90

Communication officielle.

“Le St-Siège et la République de **Roumanie**, désireux de promouvoir de réciproques et aimables **relations**, ont décidé d'un commun accord d'établir entre eux des **relations diplomatiques** au niveau de la Nonciature Apostolique de la part du St-Siège et de l'ambassade de la République de Roumanie.”

Osservatore Romano 07.12.90

Communication officielle

“Le St-Siège et la République de **Bulgarie**, désireux de promouvoir de réciproques et aimables relations, ont décidé d'un commun accord d'établir entre eux des **relations diplomatiques** au niveau de la Nonciature Apostolique de la part du St-Siège et de l'ambassade de la République de Bulgarie.”

Osservatore Romano 16.03.90

Communication officielle.

Le Saint-Père Jean-Paul II et M. Mikhail Gorbatchev, Président du Soviet suprême de l'U.R.S.S., dans la rencontre

qui a eu lieu au Vatican le 1er décembre 1990 avaient convenu de donner un caractère officiel au contact entre le St-Siège et l'U.R.S.S., dans le but de faciliter un dialogue permanent sur les sujets d'intérêt commun et de contribuer à une utile **coopération** sur le terrain international. Dans ce but, le St-Siège et le Gouvernement Soviétique ont décidé d'échanger **des Représentants officiels**, au rang personnel de Nonce Apostolique et d'un Ambassadeur Extraordinaire.

Pie XI “Divini Redemptoris”

Se prémunir contre les ruses du Communisme

Sur ce dernier point, nous avons déjà insisté dans Notre allocution du 12 mai de l'année dernière, mais Nous croyons nécessaire, Vénérables Frères, d'attirer de nouveau, d'un façon spéciale, votre attention. **Le communisme** athée s'est montré au début, tel qu'il était, dans toute sa perversité, mais bien vite il s'est aperçu que de cette façon il éloignait de lui les peuples; aussi a-t-il changé de tactique et s'efforce-t-il d'attirer les foules par **toutes sortes de tromperies**.

Si quelques-uns, induits en erreur, **coopéraient** à la victoire du communisme dans leur pays, ils tomberaient les premiers, victimes de leur égarement; et plus les régions où le communisme réussit à pénétrer se distinguent par l'antiquité et la grandeur de leur civilisation chrétienne, plus la haine des “sans-Dieu” se montrera dévastatrice.

Pie XI ”Divini Redemptoris”

(...) en dissimulant ses propres desseins sous des idées en elles-mêmes bonnes et attrayantes. Ainsi, voyant le commun désir de paix, les chefs du communisme feignent d'être les plus zélés fauteurs et propagateurs du mouvement pour la paix mondiale; mais, en même temps, ils excitent à une lutte de classes qui fait couler des fleuves de sang, et sentant le manque d'une garantie intérieure de paix, ils recourent à des armements illimités. Ainsi encore, sous divers noms qui ne font pas même allusion au communisme, ils fondent des associations franchement catholiques et religieuses. Ainsi, sans rien abandonner de leurs principes pervers, **ils invitent les catholiques à collaborer avec eux sur le terrain humanitaire et charitable** comme on dit, en proposant parfois même des choses entièrement conformes à l'esprit chrétien et à la doctrine de l'Eglise. Ailleurs, ils poussent **l'hypocrisie** jusqu'à faire croire que le communisme, dans les pays de plus grande foi et de civilisation plus avancée, **revêtira un aspect plus doux**, n'empêchera pas le culte religieux et respectera la liberté de conscience. Il y en a même qui, s'en rapportant à certaines modifications introduites depuis peu dans la législation soviétique, en concluent que le communisme est près d'abandonner son programme de lutte contre Dieu.

Veillez, Vénérables Frères, à ce que les fidèles **ne se laissent pas tromper**. **Le communisme est intrinsèquement pervers**, et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la **collaboration avec lui** de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne.

(à suivre)

L' EGLISE CONCILIAIRE (1)

Réflexion de bon sens sur l'existence et la nature de l'Eglise conciliaire, ou réponse à une "note historique et doctrinale" (sic)

Inventée par Mgr Benelli en 1976, la formule a fait fortune. Etant donné la qualité du personnage (substitut à la secrétairie d'Etat) elle ne peut être innocente, improvisée et elle signifie donc une réalité. Il aurait appartenu à son auteur de nous l'expliquer, mais il ne l'a jamais fait. Il faut donc nous débrouiller sans lui.

Il me paraît clair et d'une évidence solaire tout d'abord, que cette Eglise conciliaire ne peut être ni être substantiellement une autre Eglise, ni être une Eglise autre accidentellement. Le prétendre serait méconnaître gravement la nature de l'Eglise, et soupçonner que nous le pensons, relève du délire ou de la malveillance.

1. Nature. Il ne faut surtout pas se représenter l'Eglise conciliaire - ni l'Eglise catholique - comme une substance revêtue d'accidents et bien délimitée aux sens. L'Eglise, en effet, est une société. Elle forme donc un tout moral et non un tout substantiel. Son unité n'est pas substantielle (comme celle d'un corps) mais est une unité d'intention, de fin, d'ordre, d'agir. Si donc l'Eglise n'est pas une substance, il est clair que l'Eglise conciliaire ne l'est pas davantage. Pas plus qu'elle ne peut être un état superficiel et accidentel de l'Eglise, comme si elle était l'Eglise catholique revêtue d'une peau étrange qui serait la sienne sans être pourtant catholique. Il n'y a pas de *maladie conciliaire* (sic) de l'Eglise, non seulement parce que l'Eglise est autre chose qu'une substance que peuvent affecter des états et qualités accidentels, mais encore parce que l'Eglise Sainte de Dieu ne peut être ni malade, ni en crise. S'il y a crise ou maladie, c'est chez les hommes qui sont membres de l'Eglise.

C'est de ce côté-là, me semble-t-il qu'il nous faut chercher la solution: dans cette société de fidèles qu'est l'Eglise catholique, il y a des membres catholiques et des membres conciliaires, lesquels sont d'autant plus catholiques qu'ils sont moins conciliaires, et d'autant moins catholiques qu'ils sont plus conciliaires. Mais que signifie ce qualificatif conciliaire ? L'état d'une âme dont la foi se résume à l'adhésion aux "dogmes" conciliaires: nouvel âge de l'Eglise, liberté religieuse, œcuménisme, collégialité de l'épiscopat et, de plus en plus du peuple de Dieu. Telles sont bien les notes de cet esprit conciliaire, qui désignent les membres de l'église conciliaire: **nouvelle, œcuménique et démocratique**.

2. Définition. Pouvons-nous à présent tenter une définition de l'Eglise conciliaire ? Ce pourrait être la somme, ou la réunion des membres de l'Eglise catholique (toujours saine et sainte et qu'aucun mal ne peut affecter et dont la vie pure alimente toujours ce qui demeure sain dans ses membres malades) qui n'expriment habituellement, ne peuvent plus ou ne veulent pas exprimer leur foi autrement que dans les termes et selon les catégories élaborées au Concile Vatican II, selon les quatre notes conciliaires. La foi ainsi exprimée coïncide-t-elle avec la foi de l'Eglise catholique ? Objectivement: Non ! Subjectivement... Dieu seul connaît les secrets des coeurs.

3. Extension. Que cette Eglise conciliaire réunisse la quasi totalité de la hiérarchie de l'Eglise et une partie du troupeau ne change rien à la chose, hélas. Ce troupeau conciliaire, berné ou conscient, et tristement (ou heureusement) bien réduit. Le reste

a fui tandis que d'autres, pour demeurer certainement catholiques, refusent de prendre place dans cette Eglise conciliaire. C'est ce qui faisait dire à Monseigneur Lefebvre: *Nous sommes l'Eglise catholique*. Il est évident à tout esprit animé par la grâce de Dieu que cela ne signifie nullement: "Hors de nous, point de salut !" mais cela signifie simplement que tous ceux qui, avec nous, comme nous, manifestent les notes de l'Eglise - Une, Sainte, Catholique, Apostolique - constituent, forment, sont l'Eglise catholique de façon certaine. Quant aux autres, la chose est moins évidente et donc moins certaine. **Catholiques par le baptême, le sont-ils encore par la foi, les sacrements ?** Dieu le sait, mais ils forment et sont de façon plus ou moins claire l'Eglise conciliaire.

4. Conclusion. Peut-on adhérer sans adhérer ? Nous adhérons quant à nous à la Rome éternelle, à cette Eglise catholique qui lutte contre tout ce qui tente de lui arracher ses enfants, tout ce qui insulte à sa réalité divine, transcendante et éternelle. La hiérarchie actuelle aide-t-elle l'Eglise dans cette lutte ? Alors peut-on aujourd'hui reconnaître sa juridiction, y demeurer ou s'y replacer sans adhérer à la *maladie conciliaire* ?

Oui - et c'est ce que nous faisons, puisque nous reconnaissons toujours la primauté de juridiction et la juridiction du Souverain Pontife - mais à condition que cette reconnaissance soit accompagnée du refus et du rejet des dogmes conciliaires. C'est alors adhérer à la Rome éternelle, malgré la Rome conciliaire, et en manifester les notes qui permettent de dire: nous sommes l'Eglise catholique.

Mais si cette reconnaissance et soumission comporte l'acceptation, même silencieuse et tacite, des notes conciliaires, si elle n'inclut pas leur rejet explicite, pour l'honneur de l'Eglise, la garde de la foi et le salut des âmes, cela est peut-être adhérer à l'Eglise, mais c'est aussi adhérer à ce qu'il y a en elle de moins catholique et à ce qui la combat; c'est une adhésion à l'incohérence et au contradictoire, puisqu'elle implique pour adhérer à la Rome éternelle, mère des âmes et maîtresse de vérité, de faire acte d'allégeance à une hiérarchie peut-être catholique, mais sûrement conciliaire et d'accepter que se propagent librement un nouveau credo, une nouvelle écriture, un nouveau droit canon, une nouvelle messe, de nouveaux sacrements, un nouveau catéchisme... tout ce qui tend à s'installer à la place de l'Eglise catholique, l'église conciliaire, l'église du nouvel âge et du nouvel ordre mondial.

Si cela agréer à certains, libre à eux, bien sûr, de faire ainsi le jeu de l'Adversaire, mais, par pitié, qu'ils ne nous disent pas qu'ils aiment leur mère l'Eglise dont ils acceptent qu'elle soit ainsi trompée et moquée, et qu'ils aient la pudeur de se taire, sans chercher à nous donner des leçons de philosophie ou de fidélité à l'Eglise, qu'ils confondent avec son appareil administratif et juridique. Libre à eux de chercher en l'affaire leur petit confort, leur petite tranquillité, leur petite gloire. Quant à nous, nous préférions être dans les derniers dans la maison de notre Dieu que d'habiter dans les tentes des pécheurs. (Ps. 83,11)

M. L'abbé SIMOULIN

(à suivre)

(extrait de "Controverses" Octobre 1991)

LE CHRIST ROI DES NATIONS

Le Père A. PHILIPPE C.ssR.

Le catéchisme des Droits Divins dans l'Ordre Social.
JÉSUS CHRIST, MAÎTRE ET ROI !

QUATRIEME LEÇON

CONDITIONS ET SENS PRECIS DE LA ROYAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST. (suite)

Quatrième question .- Exposez le second fondement doctrinal de la Vérité enseignée par Pie XI.

Réponse .- Pie XI continue comme suit “ Mais quelle pensée plus agréable et plus douce que celle-ci : Le Christ nous commande non seulement par droit de nature, mais par un droit acquis, le droit de Rédempteur? Que les hommes oublieux, se rappellent tous, combien nous avons coûté à notre Sauveur : Vous n'avez pas été rachetés au prix de matières périssables, comme l'or ou l'argent ; mais par le sang précieux du Christ offert comme un Agneau sans tache et sans défaut. Nous ne nous appartenons plus puisque le Christ donna pour nous une rançon précieuse ; nos corps eux-mêmes sont les membres du Christ.”

Et voici encore la pensée du Pape. Toute créature appartient à Dieu. L'homme était perdu par le péché. Il n'avait pas de quoi se racheter. Jésus-Christ, Verbe de Dieu fait Homme, prit sur Lui de payer cette dette par son Sang divin. En retour la Trinité Sainte Lui fit don du genre humain tout entier et de toute créature. Il attribua spécialement à Jésus-Christ le privilège de faire un même corps et un même tout avec les hommes qui lui seraient unis par la grâce.

Cinquième question .- Jésus-Christ fit-il connaître les intentions de la Trinité au sujet de son pouvoir royal?

Réponse .- Jésus-Christ, avec une majesté toute divine, devant le monde entier et devant tous les siècles, déclara: “Tout pouvoir m'a été donné au Ciel et sur la terre.” Remarquez que le pouvoir dont Il parle Lui a été donné ; donc il a obtenu ce pouvoir. Remarquez en second lieu que tout pouvoir lui a été donné, il n'existe donc plus sur la terre d'autre pouvoir que celui du Christ. Le pouvoir Lui a été donné par la Trinité ; par conséquent, le pouvoir des Rois, des Princes, de toute autorité constituée est le Pouvoir du Christ. C'est ce qu'explique la parole de saint Paul : “Non est potestas nisi a Deo.” Voici la genèse du pouvoir. Tout pouvoir vient de Dieu et ne peut venir que de Lui. Tout pouvoir a été confié au Christ; donc tout pouvoir passe par le Christ et vient du Christ.

Sixième question .- Pouvez-vous déduire de là que Jésus-Christ exerce un pouvoir vrai sur toute Société?

Réponse .- La réponse à cette question est nettement affirmative. D'abord, comme le dit Léon XIII, l'autorité appartient essentiellement en propre à toute société. Sans autorité, pas de

société. Toute Société est régie par l'autorité. Etablissez un rapprochement entre ces vérités et vous aboutirez à la conclusion suivante : L'autorité qui se rencontre dans une société ou dans un pays est donnée par Jésus-Christ ; elle relève et dépend de Jésus-Christ. Donc cette autorité est nécessairement de telle nature qu'elle devra être soumise au Christ. Par le fait même, Jésus-Christ est le vrai Roi des Sociétés, dont l'autorité Lui appartient.

Septième question .- Pie XI parle aussi d'un pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Jésus-Christ serait-il revêtu de ce triple pouvoir?

Réponse .- Affirmativement. En effet, on ne comprendrait pas un pouvoir qui ne jouirait pas de la prérogative de légiférer, de juger, d'absoudre et de condamner. Ce triple pouvoir est la conséquence nécessaire de l'autorité dont Dieu a revêtu Jésus-Christ.

Huitième question .- Vous me parliez encore d'une autre raison qui justifie la Royauté Sociale de Jésus-Christ....?

Réponse .- Dans la nature même de toute Société, et spécialement dans sa finalité et son but, nous rencontrons une nouvelle preuve de la Royauté de Jésus-Christ sur tout l'Ordre Social.

Neuvième question .- Le but de toute Société n'est-il pas établi par l'autorité?

Réponse .- Affirmativement. Reconnaître que l'autorité existe dans une société c'est affirmer que cette autorité doit amener la société à sa fin. Cette fin est déterminée par l'union des volontés qui tendent à la réaliser. Le but d'une société peut être envisagé sous son angle spécial et propre. Cet angle spécial ne peut jamais permettre qu'on perde de vue la fin suprême et dernière. Or, si l'autorité a mission de faire parvenir à son but la Société qu'elle régit, il est évident que l'autorité qui procède du Christ, — et, redisons-le, toute autorité procède de Lui — doit avoir comme but suprême celui de la vie et de la mort de Jésus-Christ. Il est impossible que Jésus-Christ accepte de déléguer à qui que ce soit une autorité sur laquelle Il ne conserverait pas son autorité propre en vue du but final de sa Rédemption. Pareillement, il doit Lui être impossible de renoncer à la moindre parcelle d'autorité sur les moyens à employer par la Société pour atteindre son but, ou sur les volontés qui se sont unies en Société.

(à suivre)

Abonnements

Ecclésiastique : Fr 15.-

Normal : Fr. 30.-

Soutien : Fr. 40.- et plus

Pensez à renouveler votre abonnement pour